



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE



Centres de sauvegarde pour la faune sauvage de la LPO Alsace

- Rapport d'activité 2013 -

Au cours de l'année 2013, 2084 animaux ont été accueillis dans les deux centres de soins de la LPO Alsace.

Espèces	Nb d'animaux accueillis		Total des 2 CDS
	Site de Pfettisheim	Site de Rosenwiller	
Espèces de chiroptères	/	596	596
Autres espèces de mammifères	6	219	225
Espèces d'oiseaux	224	1031	1255
Espèces de reptiles	1	7	8
Total nb d'animaux	231	1853	2084

Parmi ces 2084 animaux, on compte :

- 1547 animaux sauvages d'espèce protégée ;
- 37 animaux « sans statut » (blaireau d'Europe pour le département du Bas-Rhin, lérot...);
- 325 animaux appartenant à la catégorie des espèces chassables ;
- 86 animaux appartenant à la catégorie des espèces dites « nuisibles »* ;
- 89 animaux appartenant aux catégories des espèces domestiques ou d'élevage (incluant les pigeons des villes)*.

* Les animaux de ces deux dernières catégories sont en général transférés, après avoir été soignés si nécessaire, vers d'autres structures plus adaptées à leur accueil.

Depuis la création du nouveau centre de soins de Rosenwiller en 2010, le nombre d'animaux recueillis est en constante évolution : 950 individus en 2010, 1306 individus en 2011, 1531 individus en 2012.

L'activité des centres est maximale de la mi-avril à la mi-septembre. Ces mois correspondent à la saison

de reproduction, où de nombreux jeunes sont en péril (tombés du nid ou orphelins) et où les adultes en quête de nourriture sont blessés (concurrence, choc contre les vitres, collision avec les voitures ...).

Acheminement des animaux

L'acheminement vers le centre de soin se fait toujours au cas par cas, en fonction de l'espèce, de la situation, du jour de l'appel et des compétences des bénévoles présents sur le secteur concerné :

- dans le Bas-Rhin, la LPO recueille les animaux directement dans ses centres de soins. Un réseau de « points relais » existe à travers le département (vétérinaires...) ; les découvreurs acheminent également directement les animaux.



© Jeunes chouettes hulottes / Régis AVRIL

- dans le Haut-Rhin, le découvreur d'un animal a pour interlocuteur les agents des Brigades Vertes ou les bénévoles de l'association Sentinelle Nature Alsace (SNA). Les animaux sont acheminés vers le

point relais «SNA-LPO Alsace» où des bénévoles compétents, aidés de vétérinaires, effectuent un premier diagnostic. Si les animaux sont transportables, ils sont rapatriés vers le centre de soins dans un délais de 48h après leur découverte. Ce réseau de collecte et de transport a pu être mis en place grâce au partenariat entre le Conseil Général du Haut-Rhin, les Brigades Vertes, Sentinelle Nature Alsace et la LPO Alsace.

Provenance des animaux

Les animaux proviennent majoritairement de la région Alsace et de quelques départements limitrophes :

- 71 % du Bas-Rhin ;
- 25 % du Haut-Rhin ;
- 4 % des départements et des pays limitrophes.

Causes d'entrées aux centres de soins

Causes d'accueil aux CDS	Nb d'ind. concernés
Ramassage jeunes en détresse	679
Dérangement colonie/hibernation	516
Prédation (chat, chien...)	251
Choc (cause indéterminée)	168
Cause indéterminée	158
Choc (véhicule)	77
Choc (surface vitrée)	66
Animal affaibli	65
Empoisonnement	30
Maladies	29
Prisonnier (conduit de cheminée, poteau creux...)	11
Détention illégale / saisie ONCFS	10
Dangers du jardin (tondeuse, noyade, papier tue-mouches...)	9
Activité cynégétique/piégeage	9
Activités halieutiques	5
Electrocution	1

Exceptionnellement, en 2013, le centre de soins a accueilli 488 noctules communes suite à l'abattage d'un platane à Strasbourg (cf. page suivante).

Hormis cet évènement, la cause d'entrée principale correspond au ramassage des jeunes animaux. Pour répondre au mieux à toutes ces demandes, les centres de soins fonctionnent en étroite collaboration avec le pôle Médiation Faune Sauvage* dont une des actions principales est de sensibiliser les découvreurs d'animaux jugés « en perdition ». En effet, la méconnaissance de la biologie des espèces peut engendrer des comportements négatifs - parfois irréversibles - pour la faune.

Certains conseils demandent beaucoup de pédagogie car, suivant la sensibilité du découvreur, ils peuvent être mal interprétés. Ainsi, ce n'est qu'après un premier bilan téléphonique complet que les animaux sont dirigés vers le centre de soins le plus proche, si nécessaire.

* Pôle MFS = service de la LPO Alsace et du GEPMA (Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace, créé en mars 2008, et destiné à répondre à toutes les demandes liées à la petite faune sauvage).

Les prédatations par les chats domestiques et les chocs contre les véhicules et les surfaces vitrées représentent les autres causes d'accueil principales.



© Hérisson empoisonné / Suzel Hurstel

Devenir des animaux accueillis

Devenir des animaux	Nb d'ind. concernés
Relâché dans son milieu de vie	1065
Mort dans les 24h	336
Mort après 24h	320
Euthanasie à l'arrivée	114
Mort à l'arrivée	96
Euthanasie après soins	71
Toujours en soins au 31/12/13	63
Confié à une autre structure	19

La moitié des animaux, pour lesquels le centre de soins a mis en place un protocole de soins, a pu être relâché dans un environnement naturel adapté (51%). Ce chiffre est en hausse par rapport aux années précédentes et correspond à la moyenne des centres de soins nationaux.

Trop souvent les blessures et les pathologies dont souffrent les animaux ne nous permettent pas de leur venir en aide et près de 26% des individus décèdent à leur arrivée au centre où dans les 24h qui suivent. Notons que les blessures infligées par les chats pardonnent rarement car les lésions internes sont souvent irréversibles...

Liste des espèces accueillies aux centres

Espèces	Nb animaux
Total mammifères	821
Chiroptères	596
Noctule commune	491
Pipistrelle commune	34
Pipistrelle pygmée	24
Pipistrelle sp	21
Pipistrelle de Kuhl	9
Chauve-souris indéterminée	4
Sérotine bicolore	3
Noctule de Leisler	2
Oreillard sp	2
Pipistrelle de Nathusius	2
Murin à moustaches	1
Murin à oreilles échancrées	1
Oreillard gris	1
Pipistrelle Nathusius	1
Autres mammifères	225
Belette	1
Blaireau d'Europe	1
Campagnol terrestre	1
Chevreuil	6
Ecureuil roux	17
Fouine	7
Hérisson d'Europe	145
Hermine	1
Lapin de garenne	3
Lérot	23
Lièvre brun	3
Loir	1
Musaraigne musette	1
Putois	3
Renard roux	10
Rongeur sp	1
Sanglier	1

Total Oiseaux	1255
Merle noir	139
Martinet noir	96
Moineau domestique	85
Faucon crécerelle	78
Pigeon biset (semi-domestique)	76
Buse variable	70
Canard colvert	69
Hirondelle de fenêtre	53
Tourterelle turque	52
Rougequeue noir	43
Hirondelle rustique	28
Pinson des arbres	26
Mésange charbonnière	25
Corneille noire	23
Mésange bleue	23
Pie bavarde	23
Pigeon Ramier	23
Chouette hulotte	19
Pic vert	19
Cygne tuberculé	18
Rougegorge familier	17
Epervier d'Europe	16
Pic épeiche	16
Verdier d'Europe	15
Fauvette à tête noire	14
Hibou moyen-duc	12
Choucas des tours	11
Grive musicienne	11

Oisillon sp	10
Etourneau sansonnet	8
Héron cendré	8
Bergeronnette grise	7
Cigogne blanche	7
Rougequeue à front blanc	7
Autour des palombes	6
Geai des chênes	6
Gobemouche gris	6
Corbeau freux	5
Gros bec casse noyaux	5
Bécasse des bois	4
Martin-pêcheur d'Europe	4
Pigeon voyageur	4
Bouvreuil pivoine	3
Canard de Pekin	3
Chardonneret élégant	3
Chevêche d'Athéna	3
Effraie des clochers	3
Grive Litorne	3
Moineau friquet	3
Bruant jaune	2
Faisan de Colchide	2
Faucon pèlerin	2
Grèbe Huppé	2
Mésange noire	2
Perdrix rouge	2
Pic mar	2
Pinson du Nord	2
Tarin des aulnes	2
Torcol fourmilier	2
Alouette des champs	1
Blongios nain	1
Busard des roseaux	1
Caille des blés	1
Canard mandarin	1
Coucou gris	1
Faucon émerillon	1
Foulque macroule	1
Fuligule morillon	1
Gallinule poule-d'eau	1
Grand-duc d'Europe	1
Grebe castagneux	1
Grive mauvis	1
Hibou des marais	1
Loriot d'Europe	1
Mésange huppée	1
Mésange nonnette	1
Mésange sp	1
Milan royal	1
Pic noir	1
Pigeon blanc	1
Pigeon cravaté Français	1
Pigeon pèruche	1
Roitelet huppé	1
Rousserole effarvatte	1
Tourneperrière à collier	1
Tourterelle rieuse	1

Total Reptiles	8
Orvet	6
Crapaud commun	1
Tortue de Hermann	1

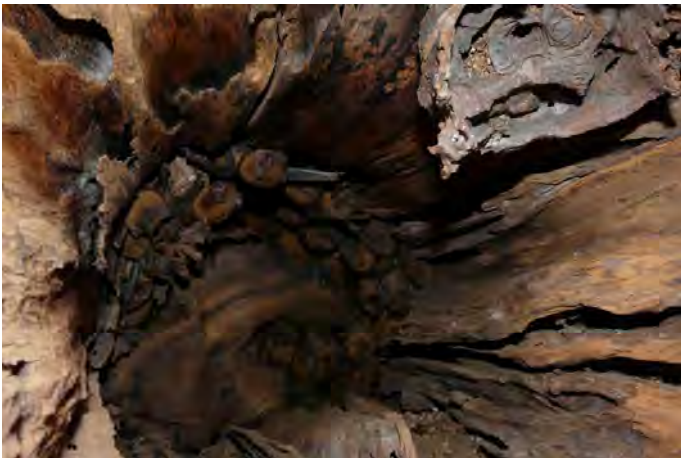
Total	2084
--------------	-------------

Fait marquant de l'activité en 2013

Sauvetage *in extremis* du plus grand site d'hivernage de noctules communes connu en Alsace !!

La LPO Alsace et le GEPMA sont intervenus en urgence, le 21 janvier 2013, pour porter secours à des chauves-souris mises à mal par la destruction de leur gîte d'hivernation : un platane centenaire, abattu dans le cadre du projet d'extension du Palais des Congrès, à Strasbourg (67).

Ce sont des lycéens qui ont alerté la LPO Alsace lorsqu'ils ont repéré vers 19h, parmi les branches d'arbres abattus en journée, des chauves-souris à terre et/ou tentant de s'extraire des branches. Le centre de soins pour la faune sauvage a immédiatement dépêché sur place des bénévoles qui, avec l'aide de quelques riverains, ont recueilli tous les individus égarés ou déjà morts sur la route. Pour éviter que d'autres individus ne s'enfuient et se fassent écraser, l'ouverture de l'arbre a été volontairement obstruée pendant la nuit. Rappelons que la météo était particulièrement mauvaise ce jour-là et que les chauves-souris survivent aux rigueurs de l'hiver grâce à l'hibernation ; tout dérangement durant cette période peut leur être fatal.



© Groupe de noctules communes dans le tronc / Eric Buchel

Le même soir, la LPO contactait les services de la Ville de Strasbourg pour faire stopper les travaux. Tôt le lendemain matin, les salariés de la LPO et du GEPMA se sont à nouveau rendus sur place avec les ouvriers de la Ville, afin de procéder à l'extraction du reste de la colonie, estimé à quelques individus. Plusieurs heures ont été nécessaires pour tronçonner petit à petit l'énorme tronc creux et récupérer les animaux un à un. Et ce n'est qu'à la fin de la journée qu'un groupe très important de noctules a été découvert dans la cavité principale du tronc tombé au sol. L'ensemble des animaux a été transféré au centre de soins de la LPO de Rosenwiller où un premier tri a été réalisé : d'un côté les blessés (fracture des membres,

contusions multiples...) ; de l'autre, les individus ne présentant pas de traumatismes apparents, eux-mêmes séparés en différentes catégories suivant leur sexe et leurs poids.

Au total, ce sont plus de 488 individus qui ont été récupérés (dont 19 morts), faisant de cette colonie de noctules communes la plus grande connue en Alsace. Malgré son nom, la noctule commune (*Nyctalus noctula*), espèce protégée comme toutes les espèces de chauves-souris, fait au contraire partie des espèces vulnérables et est rare dans notre région, où elle séjourne pour passer l'hiver ou lors de la migration. Un tel site est donc exceptionnel !

Pour cette opération exceptionnelle, sans précédent en France, les soigneuses du centre de soins ont été épaulées par un des spécialistes français des chauves-souris : Laurent Arthur, Conservateur au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges. Ils ont entretenu une correspondance téléphonique quasi-quotidienne pour mettre en place un protocole de soins efficace. Cette collaboration a permis à tous les individus recueillis, non seulement de survivre au traumatisme de leur réveil brutal, mais aussi de reprendre le poids perdu. Plus de 40 bénévoles se sont relayés 7j sur 7 pour réussir cet exploit. Rappelons qu'à la même période (fin janvier à début mars), les températures et conditions météorologiques étaient trop défavorables pour envisager la remise en liberté des animaux.

Dès le premier jour, le centre de soins a entretenu des échanges réguliers, voire quasi-quotidiens, avec les services administratifs et sanitaires départementaux et régionaux : l'ANSES de Nancy (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), les services de la Ville de Strasbourg et de la CUS (Communauté urbaine



© Atelier de nourrissage des noctules communes / Suzel Hurstel



© Nourrisage d'une noctule commune / Suzel Hurstel

de Strasbourg), la DDPP du Bas-Rhin (Direction Départementale de la Protection des Populations) et le centre de vaccinations antirabiques de Strasbourg.

Sur les 464 noctules vivantes accueillies au centre de soins, seules 2 n'ont pas survécu : un taux de réussite exceptionnel pour cette action de sauvetage inédite !

Les noctules ayant été suivies individuellement, elles ont été relâchées en fonction de leur bon rétablissement, de leur poids, mais aussi des fenêtres météorologiques favorables qui ont été particulièrement rares en ce début de printemps.

Le jeudi 7 mars, 120 individus (mâles et femelles) ont été placés dans deux caissons spécialement conçus à cet effet. Ces derniers, isolés thermiquement et réalisés par un bénévole de la LPO Alsace, avaient été positionnés sur le toit du Palais de la Musique et des Congrès, à quelques mètres de l'emplacement où se trouvait leur arbre. Un deuxième lâcher a eu lieu le 21 mars (163 Noctules), un troisième lâcher le 10 avril (145 Noctules) et un quatrième le 18 avril (30 individus). Après plusieurs mois de convalescence au centre de soins de la LPO à Rosenwiller, la dernière noctule a été relâchée mi-juillet 2013.

Hormis 2 individus, toutes les autres noctules ont retrouvé la liberté depuis les caissons placés sur le toit du Palais de la Musique et des Congrès. Une caméra à infra rouge, prêtée par le CNRS de Strasbourg, permettait à chaque fois de contrôler les départs. Certains de ces animaux quittaient ainsi leur gîte de substitution 3 à 4 jours après l'ouverture de la trappe.

En tout une dizaine de chauves-souris avait été équipée de transmetteurs : le suivi assidu par radiopistage de ces individus a permis au GEPMA de découvrir 4 cavités où s'étaient réfugiés les animaux et d'en apprendre davantage sur la biologie de l'espèce.

Au-delà de l'opération de sauvetage réalisée, qui a impliqué des moyens considérables pour garantir l'état de santé puis le relâcher dans de bonnes conditions de ces centaines d'animaux, cet événement met en exergue l'importance de l'expertise environnementale avant tous travaux impliquant un risque d'altération du milieu ou de destruction d'espèces protégées. Il souligne aussi et surtout le rôle majeur que jouent les vieux arbres creux, que ce soit en ville ou en campagne, pour certaines espèces de chauves-souris, mais pour bien d'autres espèces encore.

Depuis, la LPO Alsace et le GEPMA travaillent de concert avec la CUS (qui a par ailleurs pris en charge tous les frais financiers de l'opération de sauvetage), sur la mise en place d'un protocole à appliquer en cas de volonté de destruction d'un arbre à cavités. Ainsi, au-delà de l'aspect sanitaire, c'est une approche globale de la biodiversité qui sera dorénavant prônée. Ce protocole est basé sur la prise en compte d'espèces protégées dans les arbres (oiseaux et mammifères), pour l'ensemble des opérations réalisées sur les arbres (élagage, abattage...). Le Conseil Général du Bas-Rhin s'est associé au projet pour tous les arbres situés le long des routes du département.



© Noctules équipés d'émetteur, avant leur lâcher / Suzel Hurstel

Inédit en France, ce protocole, qui a été validé par la DREAL et l'ONCFS, sera testé pendant 1 an pour vérifier sa faisabilité technique et mesurer son impact financier, avant d'être adopté, on l'espère, à l'échelle nationale. Rendez-vous en 2015, donc !

La LPO et le GEPMA tiennent à remercier très chaleureusement les dizaines de bénévoles qui se sont investis dans cette opération (soins des animaux, suivi télémétrique...), ainsi que l'association-partenaire Sentinelle Nature Alsace, pour son soutien.

Ne bénéficiant de quasiment aucune subvention publique, nos centres de sauvegarde LPO Alsace fonctionnent grâce votre soutien. Merci à vous !



© LPO Alsace

La LPO Alsace remercie vivement tous les bénévoles, stagiaires et écovolontaires qui secondent l'équipe salariée.

Sa reconnaissance va également aux cabinets vétérinaires Bilger-De Fonbonne-Zind (Molsheim), Dresse (Rosheim) et Brabants (Obernai), Capber (Colmar) pour leurs implications dans le soin des animaux.

Son travail ne pourrait être possible sans la coopération de «Sentinelle Nature Alsaces» et des Brigades Vertes, qu'elle remercie également chaleureusement.

La LPO tient à remercier la mairie de Rosenwiller pour son soutien sans faille.

Elle remercie également tous les découvreurs d'animaux, les donateurs privés ainsi que les entreprises et les associations partenaires qui contribuent au fonctionnement de ses centres.